

Louizalaan 50/3 Avenue Louise
Bruxelles 1050 Brussel

TEL : +32 (0)2 274 02 70
FAX : +32 (0)2 502 80 25

LEGISQUADRA

Advocaten – Avocats – Lawyers

Werner Vanparijs*
Luis F. de Castro
Daniel Mouson
Jean-Laurent Gillain
Jean-Claude Renard
Alejandra Marco°

Inès Wouters*
Philippe Vanlangendonck
Joris Lombaert*
Audrey Surny
Nadia Bouria
Victor Bouteiller

Le Journal du médecin
Attn : Rédacteur en chef
Email : jdm@roularta.be

V. RÉF. : LDM 13.11.2015

Le 16 novembre 2015

Monsieur le Rédacteur en chef,

Concerne : **Droit de réponse d'Initiative Citoyenne à l'article du *Journal du Médecin* n°2427 du 13 novembre 2015 intitulé « Des sectes encore bien vivaces »**

M. réf. : Droit de réponse

Dans le dossier repris sous rubrique, j'ai l'honneur de vous écrire en ma qualité de conseil de Initiative citoyenne qui me consulte dans le cadre de l'exercice de son droit de réponse suite à l'article du Journal du Médecin n°2427 du 13 novembre 2015 intitulé « Des sectes encore bien vivaces ».

En effet, il s'avère que des propos inexacts ou diffamatoires y sont tenus à son encontre, ce qui donne le droit pour ma cliente de réagir et de postuler l'insertion gratuite d'une réponse sur base de la loi du 23 juin 1961 sur le droit de réponse qui vise les écrits périodiques et l'audiovisuel, comme suit :

« Littéralement abasourdi par le degré de désinformation dont le *Jdm* est capable (et coupable) envers ses lecteurs, notre collectif souhaite rectifier un à un les mensonges à son encontre. La tentative grossière d'assimiler Initiative Citoyenne à la biologie totale est récurrente malgré l'absence du moindre mot à ce sujet sur notre site internet. Par manque total d'arguments scientifiques de valeur, le *Jdm* tente de classer notre association parmi les sectes et de nous étiqueter de « conspirationnistes » au motif que nous aurions plus d'une fois dénoncé la collusion qui existe entre l'industrie pharmaceutique, les autorités politiques et différentes agences sanitaires (OMS, Agence européenne du Médicament). S'agissant de l'OMS tout d'abord, la revue de vulgarisation scientifique *La Recherche* signalait en octobre 1995 : « Une série d'articles publiés dans « The British Medical Journal » et dans « The Lancet » décrivent l'Organisation Mondiale de la Santé comme une institution corrompue et à bout de souffle. C'est « le prochain Unesco » écrit notamment « The Lancet ». Or, force est de constater que quinze ans plus tard, l'OMS suscitait

toujours les mêmes « foudres conspirationnistes » puisque le Conseil de l'Europe lui-même jugeait alors bon d'enquêter sur la collusion entre l'OMS et les firmes pharmaceutiques lors de la saga du H1N1. S'agissant maintenant de l'Agence européenne du Médicament (EMA), il faut savoir que cette instance est financée à hauteur d'environ 80% par les redevances des industriels. Dans un article du *Formindep* (groupement français médecins-patients) intitulé « De qui se moque l'Agence européenne du Médicament ? », on peut lire que « la politique de transparence pour le moins insuffisante de l'EMA laisse la place à toutes les suspicions », que « la revue *Prescrire* a tiré de son expérience riche de plus de 80 demandes d'accès aux documents de l'EMA un bilan consternant », que « le caviardage intensif des documents y est la règle », que « l'EMA considère l'industrie pharmaceutique comme son premier partenaire » et qu'elle « promeut l'opacité en faisant pression sur les Agences nationales jugées excessivement transparentes ». Quant aux autorités politiques, celles-ci ont reconnu que les industriels sont leurs « partenaires naturels » (rapport du Sénat français de 2007) et elles ont aussi été officiellement désapprouvées pour publicité vaccinale trompeuse « de nature à induire le consommateur en erreur et contraire aux exigences de loyauté et de véracité » (comme l'a décidé le Jury belge d'Ethique Publicitaire en novembre 2011, suite à notre plainte contre la Communauté française). S'agissant des constituants des vaccins, il existe en effet des centaines d'études sur la toxicité de l'aluminium et des preuves solides qu'une partie va se stocker de façon irréversible dans le cerveau. Le Dr Nathalie Garçon elle-même, directrice du centre mondial des adjuvants de GSK, a d'ailleurs déclaré dans un symposium aux Etats-Unis en 2002 : « *Personne ne sait comment l'aluminium fonctionne, personne ne connaît sa biodistribution. [...] En fait, je crois que si l'aluminium arrivait maintenant, il ne serait pas accepté.* ». Un autre problème concerne le formaldéhyde, classé cancérigène certain (de classe 1) depuis 2004 par le Centre International de Recherche contre le Cancer qui dépend de l'OMS, mais qui est pourtant contenu dans une majorité de vaccins, et ceci alors que les vaccins restent étrangement dispensés d'évaluation de leur potentiel mutagène et cancérigène. Or, ce que nous n'arrivons pas à comprendre, en bons conspirationnistes que nous serions, c'est la « logique » de l'ONE quand elle s'inquiète par exemple de la présence de formaldéhyde volatile dans les produits d'entretien, susceptible d'être inhalé par les enfants dans les milieux d'accueil, classant le formaldéhyde dans les « substances dangereuses à éviter » et enjoignant, quand on le manipule, à « appliquer les protections recommandées (gants, masque) », comme on peut le lire dans son guide *La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance* (p. 35 de l'édition 2011) . Mais il n'y a pas que les seuls composants qui posent problème : l'acte vaccinal lui-même a toujours échappé depuis plus de 200 ans à une évaluation scientifique rigoureuse (faux placebos pour l'évaluation de la « sécurité », suivi des effets secondaires sur seulement quelques jours, pas d'analyse pharmacocinétique, pas d'évaluation des potentiels cancérigène, mutagène et tératogène) et c'est d'ailleurs si vrai que, même le Dr Saluzzo, Directeur de production des vaccins viraux chez Sanofi et aussi expert pour l'OMS, a d'ailleurs dû reconnaître dans un cours de vaccinologie (disponible en ligne) qu'ils « ne savent pas comment marchent les vaccins » et que « si on veut faire des progrès, dans l'avenir, dans le domaine de la vaccinologie et des vaccins nouveaux, il faut étudier *d'abord* la réponse immunitaire » (sic !) Dans pareilles conditions, nier l'évidence que tout vaccin reste une expérimentation ne relève pas du conspirationnisme mais de l'ignorance la plus dramatique. **Plus de trois milliards de dollars ont déjà été versés aux victimes de vaccins par les autorités américaines depuis 1986** et les vaccins ont été qualifiés de « **produits inévitablement dangereux** » par la Cour suprême de ce pays, celle-ci ayant accordé l'impunité juridique aux firmes. Comment valablement conseiller vos patients en ignorant que des documents confidentiels des firmes (que nous avons publiés sur notre site) ont listé plus de 800 effets secondaires possibles

pour le vaccin Infanrix hexa, susceptibles d'affecter tous les systèmes du corps dont diabète, autisme, épilepsie, mort subite... et que la coadministration du Prevenar 13 et d'Infanrix hexa multiplie par 3 le risque d'effets secondaires neurologiques ? Tôt ou tard (comme nous le signalions d'ailleurs aussi dans notre article « La gravité insoupçonnée des enjeux éthiques posés par les vaccins » paru dans Ethica Clinica n°78 de juin 2015), des patients vous poursuivront en justice, vous ou vos successeurs, pour ne pas avoir respecté votre devoir d'information et avoir honteusement trahi leur confiance.

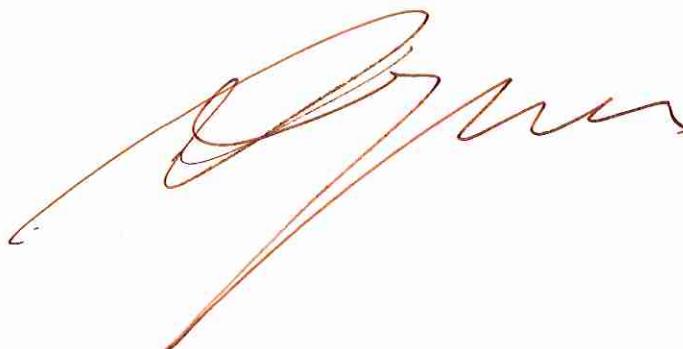
Pour Initiative Citoyenne,

Muriel Desclée, Marie-Rose Cavalier et Sophie Meulemans. »

En comptant sur votre extrême diligence pour bien vouloir assurer immédiatement le respect de la loi précitée du 23 juin 1961.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe VANLANGENDONCK



Droit de réponse d'Initiative Citoyenne à l'article du *Journal du Médecin* n°2427 du 13 novembre 2015 intitulé « Des sectes encore bien vivaces » :

Littéralement abasourdi par le degré de désinformation dont le *Jdm* est capable (et coupable) envers ses lecteurs, notre collectif souhaite rectifier un à un les mensonges à son encontre. La tentative grossière d'assimiler Initiative Citoyenne à la biologie totale est récurrente malgré l'absence du moindre mot à ce sujet sur notre site internet. Par manque total d'arguments scientifiques de valeur, le *Jdm* tente de classer notre association parmi les sectes et de nous étiqueter de « conspirationnistes » au motif que nous aurions plus d'une fois dénoncé la collusion qui existe entre l'industrie pharmaceutique, les autorités politiques et différentes agences sanitaires (OMS, Agence européenne du Médicament). S'agissant de l'OMS tout d'abord, la revue de vulgarisation scientifique *La Recherche* signalait en octobre 1995 : « Une série d'articles publiés dans « The British Medical Journal » et dans « The Lancet » décrivent l'Organisation Mondiale de la Santé comme une institution corrompue et à bout de souffle. C'est « le prochain Unesco » écrit notamment « The Lancet ». Or, force est de constater que quinze ans plus tard, l'OMS suscitait toujours les mêmes « foudres conspirationnistes » puisque le Conseil de l'Europe lui-même jugeait alors bon d'enquêter sur la collusion entre l'OMS et les firmes pharmaceutiques lors de la saga du H1N1. S'agissant maintenant de l'Agence européenne du Médicament (EMA), il faut savoir que cette instance est financée à hauteur d'environ 80% par les redevances des industriels. Dans un article du *Formindép* (groupement français médecins-patients) intitulé « De qui se moque l'Agence européenne du Médicament ? », on peut lire que « la politique de transparence pour le moins insuffisante de l'EMA laisse la place à toutes les suspicions », que « la revue *Prescrire* a tiré de son expérience riche de plus de 80 demandes d'accès aux documents de l'EMA un bilan consternant », que « le caviardage intensif des documents y est la règle », que « l'EMA considère l'industrie pharmaceutique comme son premier partenaire » et qu'elle « promeut l'opacité en faisant pression sur les Agences nationales jugées excessivement transparentes ». Quant aux autorités politiques, celles-ci ont reconnu que les industriels sont leurs « partenaires naturels » (rapport du Sénat français de 2007) et elles ont aussi été officiellement désapprouvées pour publicité vaccinale trompeuse « de nature à induire le consommateur en erreur et contraire aux exigences de loyauté et de véracité » (comme l'a décidé le Jury belge d'Éthique Publicitaire en novembre 2011, suite à notre plainte contre la Communauté française). S'agissant des constituants des vaccins, il existe en effet des centaines d'études sur la toxicité de l'aluminium et des preuves solides qu'une partie va se stocker de façon irréversible dans le cerveau. Le Dr Nathalie Garçon elle-même, directrice du centre mondial des adjuvants de GSK, a d'ailleurs déclaré dans un symposium aux États-Unis en 2002 : « *Personne ne sait comment l'aluminium fonctionne, personne ne connaît sa biodistribution. [...] En fait, je crois que si l'aluminium arrivait maintenant, il ne serait pas accepté.* ». Un autre problème concerne le formaldéhyde, classé cancérigène certain (de classe 1) depuis 2004 par le Centre International de Recherche contre le Cancer qui dépend de l'OMS, mais qui est pourtant contenu dans une majorité de vaccins, et ceci alors que les vaccins restent étrangement dispensés d'évaluation de leur potentiel mutagène et cancérigène. Or, ce que nous n'arrivons pas à comprendre, en bons conspirationnistes que nous serions, c'est la « logique » de l'ONE quand elle s'inquiète par exemple de la présence de formaldéhyde volatil dans les produits d'entretien, susceptible d'être inhalé par les enfants dans les milieux d'accueil, classant le formaldéhyde dans les « substances dangereuses à éviter » et enjoignant, quand on le manipule, à « appliquer les protections recommandées (gants, masque) », comme on peut le lire dans son guide *La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance* (p. 35 de l'édition 2011) . Mais il n'y a pas que les seuls composants qui posent problème : l'acte vaccinal lui-même a toujours échappé depuis plus de 200 ans à une évaluation scientifique rigoureuse (faux placebos pour l'évaluation de la « sécurité », suivi des effets secondaires sur seulement quelques jours, pas d'analyse pharmacocinétique, pas d'évaluation des potentiels cancérigène, mutagène et tératogène) et c'est d'ailleurs si vrai que, même le Dr Saluzzo, Directeur de production des vaccins viraux chez Sanofi et aussi expert pour l'OMS, a d'ailleurs dû reconnaître dans un cours de vaccinologie (disponible en ligne) qu'ils « ne savent pas comment marchent les vaccins » et que « si on veut faire des progrès, dans l'avenir, dans le domaine de la vaccinologie et des vaccins nouveaux, il faut étudier *d'abord* la réponse immunitaire » (sic !) Dans pareilles conditions, nier l'évidence que tout vaccin reste une expérimentation ne relève pas du conspirationnisme mais de l'ignorance la plus dramatique. **Plus de trois milliards de dollars ont déjà été versés aux victimes de vaccins par les autorités américaines depuis 1986** et les vaccins ont été qualifiés de « **produits inévitablement dangereux** » par la Cour suprême de ce pays, celle-ci ayant accordé l'impunité juridique aux firmes. Comment valablement conseiller vos patients en ignorant que des documents confidentiels des firmes (que nous avons publiés sur notre site) ont listé plus de 800 effets secondaires possibles pour le vaccin *Infanrix hexa*, susceptibles d'affecter tous les systèmes du corps dont diabète, autisme, épilepsie, mort subite... et que la coadministration du *Prevenar 13* et d'*Infanrix hexa* multiplie par 3 le risque d'effets secondaires neurologiques ? Tôt ou tard (comme nous le signalions d'ailleurs aussi dans notre article « La gravité insoupçonnée des enjeux éthiques posés par les vaccins » paru dans *Ethica Clinica* n°78 de juin 2015), des patients vous poursuivront en justice, vous ou vos successeurs, pour ne pas avoir respecté votre devoir d'information et avoir honteusement trahi leur confiance.

Pour Initiative Citoyenne,



Muriel Desclée, Marie-Rose Cavalier et Sophie Meulemans.